



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 1394

Texte de la question

## FERMETURE DE L'USINE COLGATE-PALMOLIVE À LA RÉUNION

**M. le président.** La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**Mme Huguette Bello.** Ma question s'adresse à M. le ministre du redressement productif. Elle porte sur la fermeture annoncée, il y a quelques jours, de la filiale réunionnaise de la compagnie américaine Colgate-Palmolive. Spécialisée dans la fabrication de produits ménagers d'entretien, la Société industrielle de Bourbon, la SIB, créée il y a trente-cinq ans, a décidé de cesser son activité de production dans l'île, au motif du niveau trop élevé des coûts de fabrication et d'une moindre compétitivité du site. De confortables dividendes ont toutefois été versés, y compris en 2012.

Au nom des économies d'échelle, les produits destinés au marché réunionnais devraient désormais être fabriqués dans la plus importante usine d'Europe du groupe, située à Compiègne, avant d'être exportés à plus de 10 000 kilomètres, en dehors de toute considération relative aux circuits courts de distribution et aux bilans carbone. Cette délocalisation devrait s'opérer au détriment des trente-deux salariés de l'usine, dont les deux tiers ont plus de 45 ans, et des nombreux sous-traitants. Sur un marché du travail où le taux de chômage atteint 30 %, il est facile d'imaginer que leurs perspectives de réinsertion locale sont plus que limitées. Cette décision remet également en cause le modèle d'import-substitution développé avec succès à la Réunion durant ces dernières décennies. Elle pose la question des stratégies des multinationales dans les régions d'outre-mer, surtout lorsqu'elles bénéficient des dispositifs publics de soutien à l'emploi. De fait, la Société industrielle de Bourbon a perçu 320 000 euros au titre des exonérations de cotisations sociales. La sauvegarde de l'emploi et la préservation de l'outil de production sont au cœur des préoccupations du ministère du redressement productif. L'un et l'autre sont en danger dans cette usine. Les salariés de la Société industrielle de Bourbon sont les premières victimes des restructurations du géant américain. Seront-ils les premiers bénéficiaires de votre intervention directe à La Réunion ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique.

**Mme Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique.** Madame la députée, avec Victorin Lurel, actuellement en déplacement en Polynésie, et Arnaud Montebourg, qui se trouve au sommet franco-espagnol (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), nous sommes particulièrement attentifs à la situation de la Société industrielle de Bourbon. Le groupe Colgate-Palmolive, actionnaire unique, a annoncé, le 21 novembre, qu'il envisageait d'arrêter la production à La Réunion et de fermer la société dans les tout prochains mois. Ce projet de cessation d'activité est ainsi motivé par l'actionnaire : « Dans le but de sauvegarder la compétitivité du secteur d'activité du groupe, auquel appartient la Société industrielle de Bourbon, il serait envisagé de cesser toute production à La Réunion et de fermer l'usine à

la fin du premier semestre 2014 au plus tard ». Cela a été dit, la production serait transférée vers d'autres usines du groupe, à savoir les usines de Compiègne et de Rillieux.

La direction annonce que l'hypothèse d'investissements productifs dans la SIB a été envisagée : je peux vous assurer que les services de l'État vont vérifier ce point important. En effet, tant les salariés du groupe que les élus ou l'État ont été très surpris d'apprendre cette décision de fermeture de l'entreprise, puisque que celle-ci n'avait pas rencontré de difficultés significatives. Elle n'est pas connue des services pour des retards de paiement ou des dettes fiscales. Cette décision de fermer une usine apparemment viable ne peut manquer de susciter des réactions vives des élus et des salariés, alors même que La Réunion, vous l'avez rappelé, est confrontée à un chômage important.

À la brutalité de l'annonce de cette décision, dans un contexte économique dégradé, s'ajoute l'étrangeté des motifs développés par le groupe Colgate-Palmolive pour justifier l'inadaptation de l'outil industriel. Ces motifs, ce sont des contraintes structurelles propres à une petite économie insulaire, l'absence d'économies d'échelle et le manque de profondeur du marché. Comme ces contraintes ne sont pas nouvelles, l'État sera très attentif aux motivations réelles qui ont conduit à cette annonce, et nous serons mobilisés pour assurer la pérennité d'une activité industrielle sur le site et l'accompagnement des salariés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

**Mme Huguette Bello.** C'est tout ?

### Données clés

**Auteur :** [Mme Huguette Bello](#)

**Circonscription :** Réunion (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1394

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** PME, innovation et économie numérique

**Ministère attributaire :** PME, innovation et économie numérique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [28 novembre 2013](#)